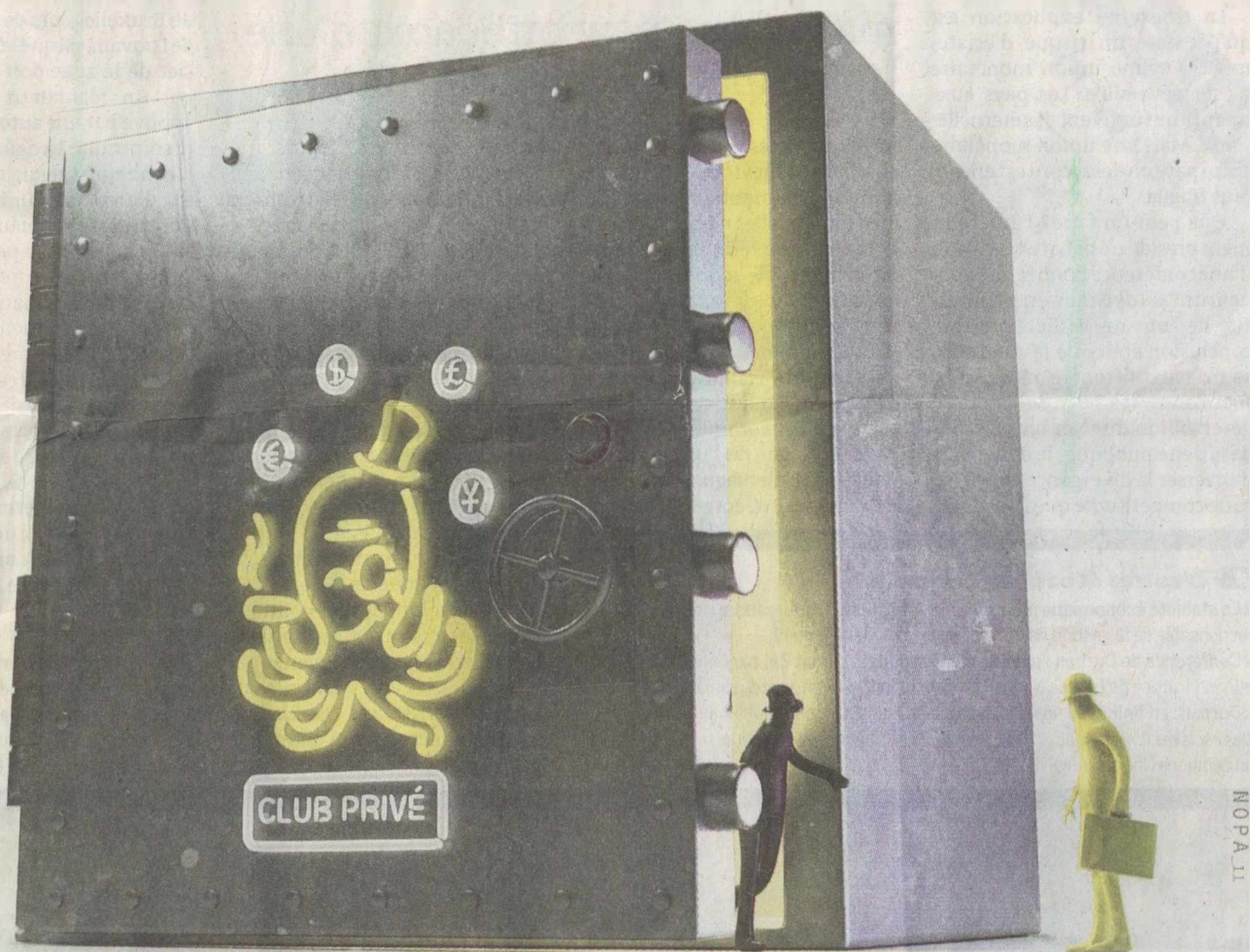


Le Monde Economie

Opinions et stratégies, acteurs et entreprises

Un nœud de 147 sociétés au cœur de l'économie mondiale

- Trois chercheurs ont dressé la carte de la détention du capital des 43 000 entreprises multinationales de la planète
- L'hyperconcentration du système financier accroît le risque systémique et pose des problèmes de libre concurrence



Qui contrôle l'économie mondiale? Trois ans après le déclenchement de la crise consécutive à la faillite de Lehman Brothers, au moment où Etats et marchés s'affrontent autour des dettes souveraines et

Dossier

où les opinions désignent le système financier comme coupable de tous leurs maux, la question mérite d'être posée. Trois chercheurs suisses, Stefania Vitali, James B. Glattfelder et Stefano Battiston (Ecole polytechnique fédérale de

Zurich), spécialistes des réseaux complexes, ont entrepris d'y répondre par une étude pluridisciplinaire – physique, mathématique et économie – de la détention du capital des 43 000 plus grandes entreprises mondiales. Les résultats ont été publiés le 26 octobre par la revue scientifique en ligne américaine PlosOne. Mais leur papier, qui circule sur le Net depuis juillet, a déjà suscité une forte polémique.

L'une de leurs conclusions est en effet que les participations de 737 firmes dans les autres entreprises du réseau leur permettent de contrôler 80 % de la valeur (mesurée par le chiffre d'affaires) de la

totalité du réseau. Et que 147 firmes contrôlent 40 % de cette valeur totale. De plus, l'ampleur des participations croisées entre ces 147 firmes, dont les trois quarts appartiennent au secteur financier, leur permet de se contrôler mutuellement, ce qui en fait une « super-entité économique dans le réseau global des grandes sociétés », disent les auteurs.

Il n'en a pas fallu plus pour que nombre de médias et de blogueurs voient dans ces travaux la preuve scientifique de l'existence d'un « syndicat caché » de la finance, contrôlant l'ensemble de l'économie. Mais certains économistes

estiment que les auteurs confondent détention d'actions et contrôle, ce qui ne se vérifie que dans le cas d'une détention majoritaire.

Ils affirment aussi que les établissements financiers montrés du doigt ne sont que des intermédiaires, gérants, et non propriétaires, des actions qui appartiennent aux simples épargnants. Ce à quoi les auteurs rétorquent qu'ils ne dénoncent aucun complot, mais le risque systémique et le potentiel de collusion représentés par la forte concentration des détentions d'actions.

Antoine Reverchon
►►► Lire la suite page 4

Nicolas
Baverez



Fin de partie

La France et la zone euro se sont fracassées sur le mur de la dette. Avec des taux d'intérêt deux fois supérieurs à ceux de l'Allemagne, l'Hexagone a été dégradé par les marchés avant même la sanction des agences de notation. Elle aborde l'année 2012 avec la perspective d'une croissance nulle, d'un déficit commercial record, d'un chômage frappant plus de 10 % de la population active, d'une dette publique dépassant le seuil de 90 % du produit intérieur brut (PIB) à partir duquel elle réduit l'emploi et l'activité. La chute de cette dernière et la hausse des taux (1 point génère 3 milliards d'euros de charges supplémentaires) imposeront vite un nouveau plan de rigueur.

Fondamentalement, le modèle social français n'est plus compatible avec l'évolution démographique, la chute de la croissance et la défiance des investisseurs. Quant à la classe politique, elle s'est révélée incapable de moderniser le pays avant qu'il ne perde sa souveraineté financière et budgétaire et ne soit placé sous la double tutelle des marchés et de l'Allemagne. Comme en 1983 et à l'image des pays du sud de l'Europe, la France va devoir choisir entre une réforme drastique de son modèle économique et social ou son départ de la zone euro.

Dans le même temps, l'Europe va droit à la récession, cumulant ralentissement mondial, plans d'austérité et effondrement du crédit. La crise de la zone euro ne cesse de s'étendre, contaminant l'Europe du Nord, le système bancaire et les financements d'entreprise. Elle change de dimension avec l'Italie, qui est à la tête de la quatrième dette mondiale et dont le défaut provoquerait une dépression globale. Or si l'Italie avec Mario Monti – comme l'Espagne avec Mariano Rajoy – dispose désormais d'un gouvernement légitime et apte à engager les indispensables réformes, elle ne peut se sauver seule face à une dette de 120 % du PIB refinancée à des taux d'intérêt autour de 7 %.

La situation critique de la France et de l'Europe est en partie paradoxale au regard des atouts qu'elles peuvent mobiliser. Elle ne résulte pas d'excès spéculatifs des marchés, mais de l'impuissance du politique et du manque de leadership. Ainsi, la France a dilapidé toutes ses chances de se réformer à froid, poursuivant l'euthanasie de son appareil de production et la constitution d'une vaste bulle spéculative autour de sa fonction publique et de son Etat-providence. La zone euro, elle, fut construite autour de principes insoutenables : absence de gouvernement économique et de prêteur en dernier ressort, refus de la solidarité financière et de la responsabilité budgétaire, fédéralisme monétaire et renationalisation des politiques économiques.

►►► Lire la suite page 2

Annonces

Paroles d'experts Ingénieurs Page 13
Dirigeants • Finance, administration, juridique, RH • Banque assurance
• Conseil, audit • Marketing, commercial, communication • Santé • Industries et technologies • Carrières internationales
Multiposte • Collectivités territoriales
Pages 11 à 14

Consultez notre site: www.lemonde.fr

PUBLICITÉ

Découvrez
comment augmenter
vos revenus à la retraite
avec AXA dans

Le Monde Economie
page 9.

réinventons / l'épargne retraite



Martin Wolf p. 2
Zone euro :
le retour de
la confiance est
encore possible

Acteurs p. 2
André Philip, un
socialiste partisan
de la rigueur,
par J.-M. Daniel

Spécial Retraites pages 7 à 10
En partenariat avec RTL.
Six mois après l'entrée
en vigueur de la loi,
les règles ont déjà changé

Fin de partie

►►► Suite de la chronique de Nicolas Baverez

La France n'a plus les moyens de sauver l'euro mais peut faire imposer l'Union monétaire si elle ne parvient pas à se redresser.

Elle a trois priorités. Reconstituer une offre compétitive via la baisse du coût du travail, l'encouragement à l'épargne, l'orientation vers les entreprises, l'innovation. Reprendre le contrôle des finances publiques – cela implique un plan de 120 milliards d'euros d'économies à l'horizon 2016 reposant sur 80% de baisse des dépenses et 20% de hausse d'impôts et de privatisations. Lutter contre le chômage de masse et l'exclusion.

L'œuvre de soixante années d'intégration européenne est menacée par l'éclatement de la zone euro. Or le Fonds de stabilité (FESF), mort-né avec la dégradation de fait de la note de la France, ne dispose pas de la taille suffisante pour réassurer la dette italienne. Quant à la mutualisation des dettes par la création d'euro-obligations, elle exige des conditions juridiques et politiques – notamment la révision des traités –, dont les délais sont incompatibles avec l'accélération de la crise.

La spirale de déstabilisation des déficits publics et des bilans bancaires ne peut être cassée que par l'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) pour monétiser les dettes souveraines, au-delà des 200 milliards d'euros de titres actuellement détenus.

L'Allemagne, qui porte la responsabilité première des conflits mondiaux ayant provoqué le suicide de l'Europe au XX^e siècle, ne peut prendre le risque de ruiner l'euro et de provoquer une catastrophe économique planétaire.

Elle concentre les moyens de la puissance en Europe mais refuse d'en assumer la charge, qui implique la prise en compte d'un bien commun au-delà de ses intérêts. Réformes structurelles et encadrement des budgets des pays déficitaires seront vains sans la mue de la BCE en prêteur de dernier ressort. Pour sauver l'Europe, Paris doit renoncer à la croissance à crédit et Berlin aux chimères d'un monétarisme anachronique.

Nicolas Baverez est économiste et historien.



L'éclairage Ecart de taux plafonnés, politique monétaire expansionniste, « eurobonds », marche vers l'union politique... l'euro peut être sauvé

Rétablir la confiance

Par Martin Wolf

Les investisseurs répugnent de plus en plus à faire confiance à la dette de la plupart des pays de la zone euro. Telle est la principale leçon des événements récents. Beaucoup de dirigeants européens voudraient déclarer la guerre aux marchés. Ils ne doivent toutefois pas oublier que ce qu'ils souhaitent, c'est que l'on achète leur dette.

Au 21 novembre, les spreads (écarts de taux) par rapport aux obligations allemandes dépassaient les 60 points de base (0,6%) aux Pays-Bas et en Finlande et atteignaient 152 points en Autriche, 155 points en France, 292 points en Belgique, 466 points en Espagne, 480 points en Italie, 650 points en Irlande, 945 points au Portugal et... 2554 points en Grèce.

Ces écarts sont gérables pour la plupart des membres de la zone euro. Même l'Italie et l'Espagne pourraient vivre, sinon indéfiniment, du moins pendant une certaine période avec les taux actuels. Ce qui est inquiétant, c'est l'augmentation des tensions sur les marchés de la dette publique des pays de la zone dont l'Irlande est le seul à avoir réduit significativement ses spreads, même s'ils demeurent à un niveau écrasant.

Il y a trois explications à cela. La première est que les investisseurs se rendent compte que plusieurs pays de la zone euro courent un risque d'insolvabilité bien plus grand que ce que l'on pensait.

La deuxième est que cette union monétaire est dépourvue d'un véritable prêteur de dernier recours. Il existe ce que Charles Goodhart, de la London School of Economics, appelle des « Etats subsidiaires ».

Leur dette court le risque d'un défaut pur et simple plutôt que d'une simple monétisation.

Redoutant le défaut, les investisseurs créent de l'illiquidité, qui se transforme en insolvabilité. Plus grande est la proportion de créanciers étrangers, plus fort est le risque de défaut : les investisseurs savent que les politiciens sont plus réticents à faire défaut vis-à-vis de leurs propres citoyens qu'aux dépens d'étrangers. Mais en raison de l'union monétaire, les étrangers détiennent une plus grande partie de la dette souveraine qu'autrefois : la moitié de celle de l'Italie est détenue à l'étranger.

La troisième explication est qu'il existe un risque d'éclatement. Aucune union monétaire n'est irréversible. Les pays eux-mêmes ne survivent pas éternellement. Mais une union monétaire entre pays en désaccord est encore plus fragile.

Que peut-on faire ? J'ai récemment présidé un débat à l'occasion d'une conférence donnée en l'honneur de Paul de Grauwe de l'université de Louvain en Belgique. Ma conclusion était que la zone euro se trouve confrontée à trois défis interconnectés. Le premier est de gérer l'illiquidité sur les marchés de la dette publique ; le deuxième, d'inverser la divergence en matière de compétitivité que l'on obser-

ve depuis la création de la zone ; le troisième, de créer un régime capable d'assurer des relations économiques moins instables entre ses membres. Ces trois points recouvrent un problème simple : si l'on veut qu'ils croient à l'avenir de l'euro, les gens doivent être convaincus que les choses iront mieux pour eux au sein de la zone qu'en dehors. Examinons l'un après l'autre ces trois points.

Tout d'abord, les pays vulnérables ne peuvent pas éliminer seuls le risque d'illiquidité ou de ruptu-

blerait une proposition logique. Mais toute intervention massive paraît improbable du fait d'une résistance idéologique mal placée. On laissera les Etats vulnérables osciller au bord du gouffre. Pourtant, si les écarts de taux étaient plafonnés, mais non éliminés, cela inciterait les pays à réduire leurs déficits et à résorber leur dette.

Deuxièmement, une grande partie de la perte de compétitivité des pays de la périphérie doit être inversée. Mais, comme devrait l'avoir appris l'Allemagne de sa

à moyen terme risque de s'avérer mortel. Comme le faisait remarquer récemment un responsable de Bruxelles, les historiens risquent de se souvenir de la BCE comme de la banque centrale magnifiquement orthodoxe d'une union monétaire qui a échoué. Est-ce l'image que les membres de son conseil d'administration veulent laisser dans l'histoire ? Je veux croire que non.

Venons-en enfin au futur régime politique et économique de la zone euro. Il me semble que la crise nous adresse trois grandes leçons. La première, comme le soulignait André Sapir, de l'Université libre de Bruxelles, lors de la conférence de Louvain, est que le secteur financier de la zone doit être contrôlé par un régulateur commun et appuyé par une autorité budgétaire commune. La deuxième est que la zone euro tirerait un grand bénéfice d'un marché unifié des obligations qui couvrirait une grande partie de la dette des pays membres. Enfin, il faut instaurer une discipline plus efficace dans le domaine des politiques structurelles et budgétaires des Etats membres.

Mais aucune de ces mesures ne saurait (ni ne devrait) être acceptable par des démocraties sans une avancée substantielle vers une union politique. Or tout ce que nous avons récemment vu ou entendu indique que cette évolution, déjà exclue dans les années 1990, serait encore plus difficile aujourd'hui.

Cette chronique de Martin Wolf, éditorialiste économique, est publiée en partenariat exclusif avec le « Financial Times ». © « FT » (Traduit de l'anglais par Gilles Berton)

La BCE veut-elle être une institution magnifiquement orthodoxe d'une Union monétaire qui a échoué ?

re. Les promesses d'austérité, qui affaibliront inévitablement l'économie, entament la crédibilité bien plus qu'elles ne la renforcent.

Les taux d'intérêt doivent impérativement être maintenus à des niveaux gérables. La façon d'y parvenir est une question secondaire.

Une combinaison entre le Fonds européen de stabilité financière (FESF) et la Banque centrale européenne (BCE), comme le suggèrent Peter Bofinger de l'université de Würzburg (Allemagne) et le financier américain George Soros, sem-

propre expérience depuis une décennie, cela serait bien plus facile si l'inflation était relativement forte chez les pays partenaires.

La BCE devrait s'efforcer d'assurer une demande suffisante au cours des années qui viennent pour faciliter l'amélioration de la compétitivité dont les pays périphériques ont besoin. Or, à cet égard, elle a jusqu'à présent échoué. La croissance de la masse monétaire au sens large s'est effondrée et le produit intérieur brut (PIB) nominal comme le PIB réel sont bien trop faibles.

À présent que l'austérité budgétaire est devenue la règle, la BCE devrait développer une politique fortement expansionniste au lieu de celle, très restrictive, menée par les grandes banques centrales de tous les pays avancés. Dans les circonstances actuelles, le mantra de la BCE sur la stabilité des prix

D'autres débats sur Lemonde.fr

- « La stabilité économique mondiale n'existe plus », par Alexandre Hezeu, responsable de la gestion de Convictions Asset Management.
- « Conférence de Durban : quelle ambition pour le climat ? », par Céline Mesquida, administratrice de France Nature Environnement et Jean Jouzel, climatologue.
- « Durban : en finir avec nos esclaves », par Jean-François Mouhot, auteur de *Des esclaves énergétiques : réflexions sur le changement climatique* aux éditions Champ Vallon (2011).

Le livre Planète bio



Il y a des livres à faire. Celui de François Desnoyers et Elise Moreau en est un. En deux cents pages rythmées, les deux journalistes (le premier collabore au « Monde Economie »), livrent une enquête instructive et souvent divertissante. De la naissance d'une filière bio au business bio, en passant par la montée en puissance des coopératives bio, ils nous emmènent autour d'une planète bio en pleine effervescence.

Pourquoi des agriculteurs se lancent-ils dans le biologique ? Les auteurs avancent en effet le chiffre de 22000 exploitations (bio) en France – sur un total d'environ 500000 dans l'Hexagone. Pour un agriculteur, l'annonce de sa conversion au bio est parfois vécue comme une *coming out*, affirment-ils. Du côté des consommateurs, le bio a le vent en poupe. Mais la « bio attitude » a aussi ses limites. A commencer par le prix des produits, plus élevé de 20% à 30%.

Le monde du bio a également ses zones d'ombre ; les auteurs citent notamment un responsable de la filière bio : « Jus d'orange bio venant d'Espagne (...) a le goût de la sueur des travailleurs sans

papiers ». Il a aussi ses guerres picrocholines, comme celle de l'ortie – elle a sans doute échappé à beaucoup –, qui concerne l'autorisation de mise sur le marché du purin d'ortie, ou celle sur l'huile de neem, issue d'un arbre tropical, le margousier.

Car les substances employées dans l'agriculture bio ne sont pas toutes inoffensives. Le duo évoque notamment l'importation de soja bio chinois au fort taux de mélanine, celle de concombres égyptiens farcis aux pesticides, ou celle de blé ukrainien arrosé d'insecticides. Le « faux bio » n'est donc pas un mythe, écrivent-ils. Même si « la quasi-totalité des produits mis sur le marché sont conformes au cahier des charges européen ».

Le livre montre que la commercialisation des produits bio, en pleine croissance, déjà, évolue. C'est que la grande distribution est passée par là. Les défenseurs d'une ligne bio dure ont mis de l'eau dans leur vin sans sulfates. Mais qu'on se rassure, écrivent les auteurs : « Les pommes piquées par des oiseaux ou talées ont encore toute leur place dans les étals. »

Philippe Arnaud

Les acteurs de l'économie Jean-Marc Daniel André Philip, un socialiste partisan de la rigueur

Les leaders socialistes qui préparent la séquence électorale du printemps 2012 se disent partisans de la rigueur mais, selon le mot de François Hollande, leur candidat au scrutin présidentiel, elle doit avoir du sens. Ce mot – « rigueur » – appliqué à la politique économique a d'ailleurs été inventé par Pierre Mauroy, premier ministre socialiste en 1982.

Si, à l'époque, certains l'avaient vécue comme une parenthèse malheureuse, la rigueur avait ses défenseurs parmi les socialistes des périodes antérieures, lorsqu'il était question de la gestion des finances publiques. Un des plus illustres, André Philip, fut conseiller économique de Léon Blum, ministre de l'économie et des finances du 26 janvier au 11 juin 1946, puis du 17 décembre 1946 au 22 janvier 1947.

André Philip naît le 28 juin 1902 à Pont-Saint-Esprit (Gard). Son père, issu d'une vieille famille protestante, était officier. Docteur en économie en 1923 et agrégé de l'enseignement supérieur en 1926, il est nommé professeur d'économie à la faculté de Lyon.

Il rejoint la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO), le nom du Parti socialiste de l'époque, en 1920. Il est élu député en 1936 au moment de la victoire du Front populaire.

Il préconise alors une rupture avec la politique de déflation du gouvernement sortant, tout en étant réservé sur l'idée d'une relance par le déficit budgétaire. Il défend le principe d'une politique centrée sur la croissance, à la différence des obsessions monétaires qui avaient justifié la déflation. Favorable aux grands travaux, il veut qu'ils soient financés par une hausse des impôts des plus riches et milite pour une modernisation active de l'économie faisant plus appel à la concurrence.

Une vision morale

Comptant parmi les 80 députés qui refusent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en 1940, il devient durant l'Occupation, avec sa femme, Mireille, une des figures marquantes de la Résistance.

Après la guerre, pendant son passage rue de Rivoli (alors siège du ministère de l'économie), il défend le principe du retour

à l'équilibre des comptes publics et la nécessité de lutter contre l'inflation. Il décide de réduire les dépenses de l'Etat de 17% et, avant de quitter son poste en janvier 1947, signe un décret baissant les prix de 5%. Convaincu que la justice sociale est d'autant plus accessible que l'économie connaît la croissance, il assigne à l'Etat la mission d'orienter l'activité économique.

C'est dans cette logique qu'il crée en 1946 l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), afin de favoriser le développement des exportations. Faisant voter la nationalisation du secteur de l'énergie (gaz, électricité, charbonnages), il défend l'autonomie de gestion de ces entreprises dans un cadre défini par l'Etat.

Rédacteur du préambule de la Constitution de 1946, où les droits économiques et sociaux sont affirmés, il a une vision morale de son engagement socialiste. Il s'oppose aux dirigeants de la SFIO dans les années 1950, les accusant de faire de la surenchère économique en promettant l'impossible. La ruptu-

re survient lorsque le gouvernement de Guy Mollet intensifie la répression en Algérie. Exclu de la SFIO en 1958, il continue de militer, notamment en faveur de la construction européenne, jusqu'à sa mort en juillet 1970.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-Europe.

Le Monde

Siège social : 80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : +33 (0)1-57-28-20-00
Fax : +33 (0)1-57-28-21-21
Télex : 206 806 F

Édité par la Société éditrice du « Monde » SA,
Président du directoire,
directeur de la publication :
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde »,
membre du directoire :
Erik Izraelwicz

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 0712 C 81975.
ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde
Impression : Le Monde
12, rue M.-Gunschour
94852 Ivry Cedex
Printed in France